

COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER BASTILLE POPINCOURT

Le mercredi 8 juin 2016

I. Le budget d'investissement

Les conseils de quartier disposent d'un budget d'investissement annuel de 8264 € qui peut faire l'objet d'un report sur 2 ans auquel s'ajoute les 8264€ de l'année en cours. Pour Bastille Popincourt, le budget total se monte à 22646€ (reliquat des années 2014 et 2015 plus l'année en cours). Si le reliquat de l'année 2014 n'est pas consommé avant la fin de l'année 2016, il sera perdu.

Aussi, la Mairie du 11^e souhaite alerter les conseillers de quartier disposant d'un important budget d'investissement sur le risque d'en perdre le bénéfice.

En 2014, en amont du lancement du budget participatif, la Mairie avait organisé une série de marches exploratoires en présence des habitants, des services techniques de la DVD, de la DEVE et de la DPE. Ces marches ont permis de relever certains points d'amélioration à apporter à l'aménagement de l'espace public et des espaces verts qui ont abouti à des propositions déposées sur le site du budget participatif. Toutes n'ayant pas été votées, la Mairie propose aux conseils de quartier de travailler ensemble à partir de cette liste de petits aménagements.

2. Questions des habitants

- ☞ La présence de nombreux restaurants et bars engendre d'importantes nuisances sonores. Les procédures engagées auprès des instances publiques n'aboutissent jamais.

François Vauglin :

Les mairies ne sont pas en capacité d'interdire l'ouverture d'un commerce. Dans ce contexte, un travail est fait sur plusieurs aspects :

- La réglementation en matière de nuisance sonore, de licence 4 (autorisation délivrée aux débits de boisson désirant vendre des boissons alcoolisées) : Un travail est en cours sur un Nouvel arrêté qui permettra de stopper leur expansion.
- La fermeture administrative dans le cas où la réglementation n'est pas respectée
- L'intervention d'une brigade territoriale constituée d'une quinzaine d'agents principalement les weekends et en soirée.
- Les contrôles réguliers effectués par les services de la ville et de la préfecture.

- ☞ Le timescope (borne de réalité virtuelle) installé sur la place est payant. L'histoire de la place de la Bastille n'est ni mise en évidence, ni accessible à tous.

Florent Hubert :

L'histoire et le patrimoine joueront un rôle essentiel dans le réaménagement de la place. Des travaux vont commencer pour permettre l'accès à la crypte, ainsi qu'une réflexion sur un dispositif de transmission de l'histoire qui viendra en complément du timescope. Par ailleurs, après une première phase de concertation, une phase de co-construction va débiter à l'automne prochain. Un collectif pluridisciplinaire (architectes, urbanistes ...etc.) aura pour mission la programmation, la co-conception, et la co-construction avec les riverains, selon une méthode basée sur une approche collective pluridisciplinaire associant les habitants. Un kiosque sera installé à cet effet.

- ☞ L'arrondissement et principalement le boulevard Richard Lenoir pose un problème de propreté.

Luc Lebon :

Le boulevard Richard Lenoir est normalement nettoyé tous les jours. Néanmoins, un point sera fait sur la fréquence des nettoyages. Par ailleurs la mise en place prochaine d'une brigade spéciale permettra plus de verbalisation des comportements inciviles.

Commission cadre de vie / propreté : Pendant les vacances, une marche exploratoire a permis de constater la propreté des rues. Actuellement, on peut noter l'accroissement des déjections canines. D'autres marches auront lieu et concerneront également l'espace public.

Commission solidarité : Rétrospective en image sur le repas solidaire :

Cette année, le repas a eu lieu dans le cadre d'une fête de quartier avec les associations « solidarité Roquette » et « carré Bastille ». Ce repas vise à réunir des personnes en grande précarité et la population, pour le partage d'un repas dans la convivialité et dont le but est la mobilisation des Parisiens pour le pacte de lutte contre la grande exclusion. Cette année Le repas a réuni à peu près 230 personnes.

Présentation de l'accorderie par deux accordeuses du bas Belleville : Née en 2002 au Québec, Le principe de base de l'accorderie est de développer, par l'échange de services et la coopération, l'amélioration de la qualité de vie de ses membres.

Son fonctionnement :

Chaque accordeur met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous la forme d'offres de services (conseils de cuisine, apprentissage de sports, restauration de meubles ...etc.)

Chaque échange de service est comptabilisé dans une banque de temps sur le principe : 1 heure de service rendu vaut 1 heure de service reçu quel que soit le service. La comptabilité se fait sous la forme de chèque temps. Dès son adhésion, une personne peut échanger des services immédiatement.

Toutes les informations se trouvent sur le site

www.accorderie.fr

Commission végétalisation : le jardin partagé Olga Bancic

Depuis la mise en place du jardin partagé, le passage qui relie la rue Richard Lenoir à la rue Godefroy Cavaignac a été ouvert. Des animations et des activités ont lieu autour du jardinage, de la biodiversité, de l'observation de la faune et de la flore. Actuellement, il est constitué de 13 bacs carrés. Des thématiques vont être attribuées à chacun des bacs. Un composteur a également été installé et sera accessible à tous les habitants du quartier. Le conseil de quartier souhaiterait l'appui des jardiniers de la ville de Paris pour la protection du site.

Présentation de la FNARS par Michel Bilis conseiller d'arrondissement:

La FNARS, Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale, est un acteur majeur dans le domaine la lutte contre la grande exclusion.

Récemment, la Mairie du 11^{ème} a engagé, sur proposition de la FNARS et avec leur appui, une mise en réseau des acteurs de la solidarité dans l'arrondissement. Il s'agit de réunir à intervalles réguliers les associations et institutions intervenant auprès des personnes sans-abri ou en hébergement, afin de favoriser les échanges et de développer le lien partenarial dans un but final de réinsertion sociale de la personne. L'installation de ce réseau s'inscrit dans la longue tradition d'échanges qui existe sur l'arrondissement depuis de nombreuses années.

Ses actions :

- *Lutter contre l'exclusion en favorisant notamment l'accès à l'emploi et au logement des personnes qui en sont les plus éloignées*
- *Dénonce les décisions et les actions qui tendent à accroître l'exclusion et les inégalités sociales*
- *Sensibiliser l'opinion publique et les décideurs aux situations d'exclusion*
- *Faire progresser l'accompagnement des personnes en difficulté*

Présentation des dispositifs (cf en annexe)

Présentation du Vœu :

Le conseil de quartier exprime le vœu que le jardin partagé prévu dans le projet d'aménagement de la rue Bréguet soit accessible aux personnes hébergées par le CHU du 26 rue Popincourt pour un travail d'insertion.

Joëlle Morel , Conseillère de Paris déléguée aux espaces verts précise qu'un jardin partagé n'est pas prévu au 27-35, rue Bréguet.

Florent Hubert :

Une concertation sur Breguet a été menée. De nombreuses réunions avec les habitants et le conseil de quartier. A l'issue de la concertation, il a été acté qu'au regard de la taille du jardin, 920 m², celui-ci n'accueillerait pas de jardin partagé mais un jardin pour enfants.

Florent Hubert propose donc que le vœu soit sous-amendé. Sa proposition est retenue.

Présentation du vœu amendé :

Le conseil de quartier Bastille Popincourt exprime le vœu que les espaces verts soient accessibles aux personnes accueillies par le CHS du 26, rue Popincourt pour un travail d'insertion.

Budget participatif : présentation des projets

Le Conseil de quartier Bastille-Popincourt a déposé 6 projets pour le budget participatif 2016 et en soutien d'autres :

1. Cadre de vie : 57 projets déposés pour le 11^e dont le projet : rendre agréable ce recoin Passage de la Main d'or. (soutien aux projet sur Olga Bancic)
2. Culture et patrimoine : 10 projets déposés pour le 11^e
3. Éducation et Jeunesse : 9 projets déposés pour le 11. (soutien au projet déposé par Nation Alexandre Dumas concernant la Bibliothèque Faidherbe.)
4. Santé : 1 projet pour le 11^e
5. Propreté : 7 projets pour le 11^e
6. Solidarité et cohésion sociale : 10 projets déposés dans le 11 dont le projet du conseil de quartier : création d'un relais solidaire pour le 11^e.».
7. Sport : 9 projets sur le 11^e dont les 2 projets du conseil de quartier sur le TEP Thiéré et le TEP Bullourde. .
8. Transports et mobilité : 21 projet sur le 11^e. (soutien au projet déposé par un particulier sur l'Intersection Faiherbe/Charonne)
9. Ville intelligentes et numérique : 1 projet déposé pour le 11^e
10. Environnement : 30 projets pour le 11^e dont le projet Nordling-Majorelle et Olga Bancic.
11. Prévention et sécurité : 3 projets déposés. (soutien au projet de ralentisseur dans la rue Godefroy Cavaignac).



Connaître le réseau d'acteurs de la grande exclusion à Paris et dans le 11^{ème} arrondissement

« Rôle des habitants/citoyens »

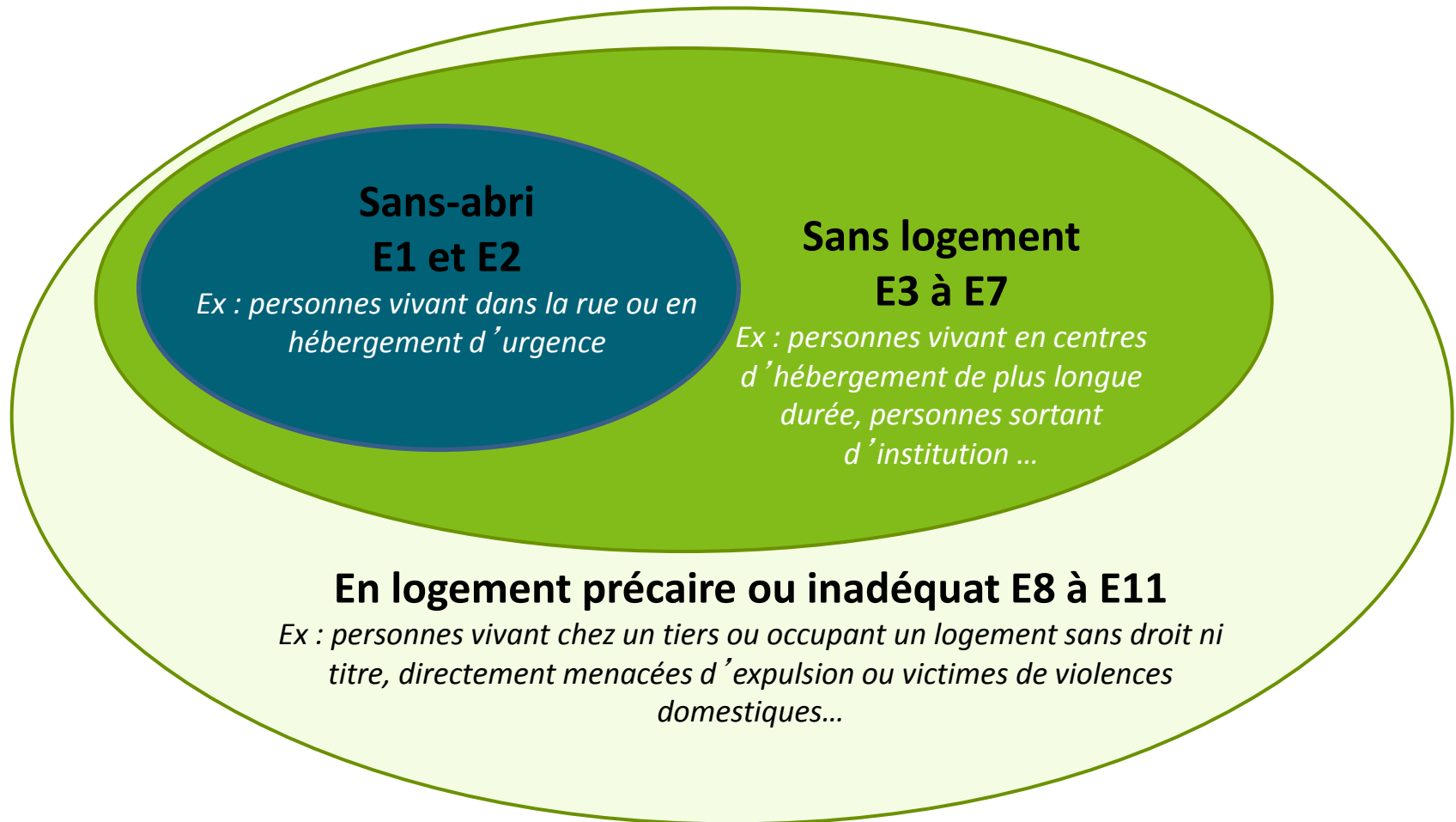
Conseils de quartier du 11^{ème} arrondissement

■ Principales lois dans le secteur AHI

AHI = accueil, hébergement, insertion

- ▶ Loi de lutte contre l'exclusion, 1998
- ▶ La loi de 2002-2 remet au cœur du projet social la personne accompagnée
- ▶ La loi DALO, 2007
- ▶ La réforme de 2009 : création du SIAO
- ▶ La loi Alur, 2014

■ Les publics du secteur AHI



Combien de personnes concernées à Paris ?

- ▶ **Sans abris à Paris intramuros** (catégories E1 et E2) :

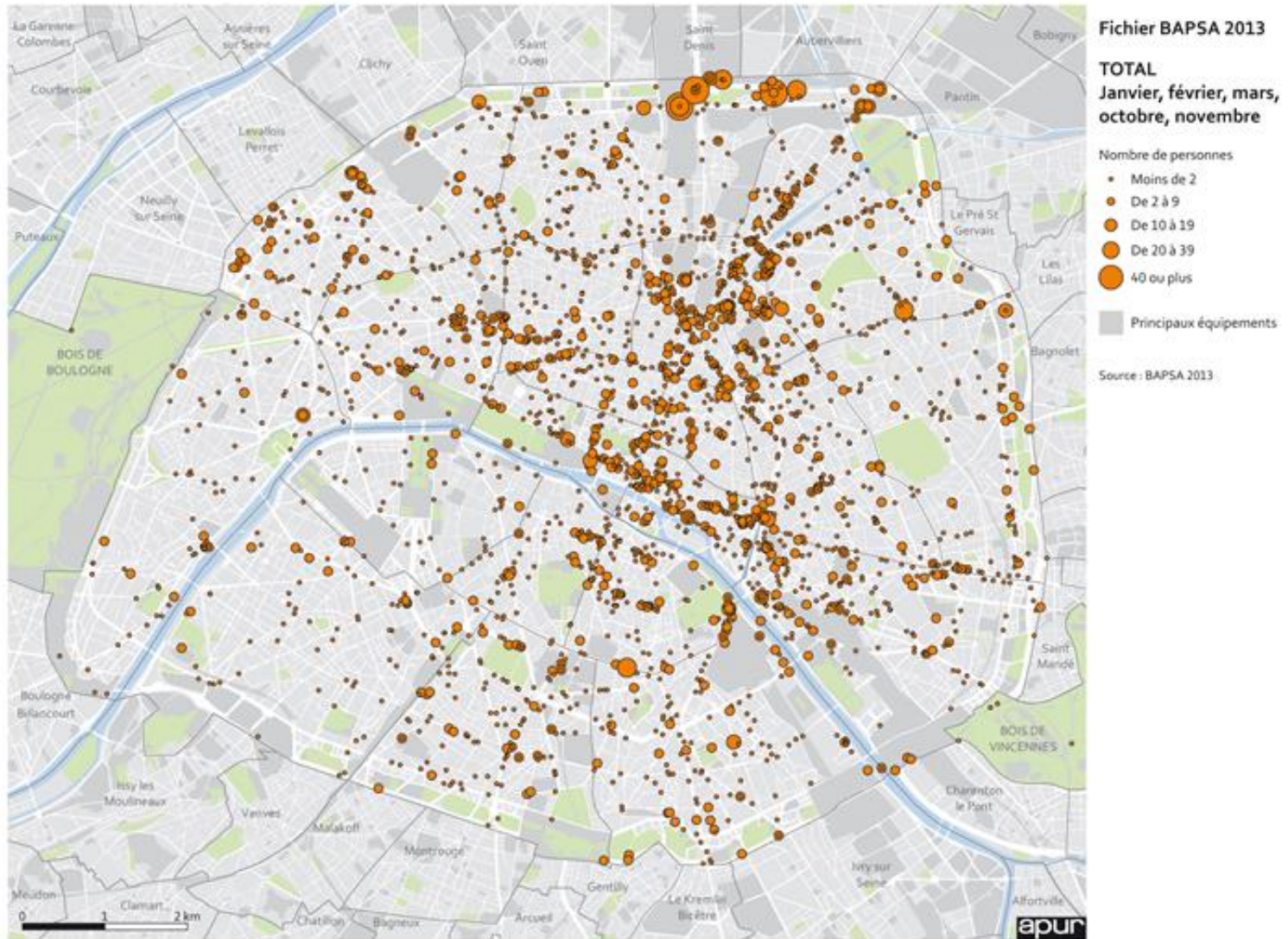
→ **Environ 7 000 personnes**, dont environ la moitié n'aurait fréquenté aucun centre d'hébergement au cours des 12 mois précédents l'enquête.

Etude HYTPEAC – Observatoire du Samu social de Paris – 2014

- ▶ **Des publics en augmentation** ces dernières années (84 % entre 2001 et 2012 contre 11 % en région), notamment parmi les étrangers.

Enquête INSEE Sans domicile - APUR 2012

Où rencontre-t-on ces publics ?



Précaution méthodologique : les données représentent des signalements effectués par les maraudes de la Bapsa et de la DPP et non un nombre de personnes, celles-ci pouvant être comptabilisées plusieurs fois selon la période de la journée ou de l'année.

Qui sont les sans domicile ?

Selon les sources :

- ▶ **Plutôt isolés** : entre 2/3 et 3/4 d'entre eux vivent seuls.
- ▶ **Plutôt des hommes** : entre 60% et 75%.
- ▶ **Âgés d'environ une quarantaine d'années**, avec un quart d'entre eux ayant moins de 30 ans et un quart d'entre eux plus de 50 ans.
- ▶ **Majoritairement des personnes d'origine étrangère.**
- ▶ Disposant de **très faibles ressources** (aucune ressource pour 50 à 70%).
- ▶ **Plutôt persistants dans une situation d'exclusion** (environ 50% d'entre eux sont sans logement depuis au moins 1 an), même si **les trajectoires ne sont pas linéaires.**
- ▶ **Phénomène récent de la présence des familles** dans l'espace public parisien.

■ Les différents dispositifs d'aide aux sans-abri

→ *Les maraudes et la coordination parisienne*

→ *Les accueils et prestations*

→ *Sur le 11^{ème} arrondissement*

Les maraudes à Paris

Maraudes d'évaluation et d'orientation

- * EMA du Samu Social
- * BAPSA (Préfecture de Police)
- * DPP – UASA (Ville de Paris)
- * Recueil social – RATP

Maraudes d'intervention sociale

- * Aurore
- * Emmaüs Solidarité
- * Aux Captifs, la Libération
- * Equipe de rue de Charonne
- * Atoll 75
- * Les Enfants du Canal

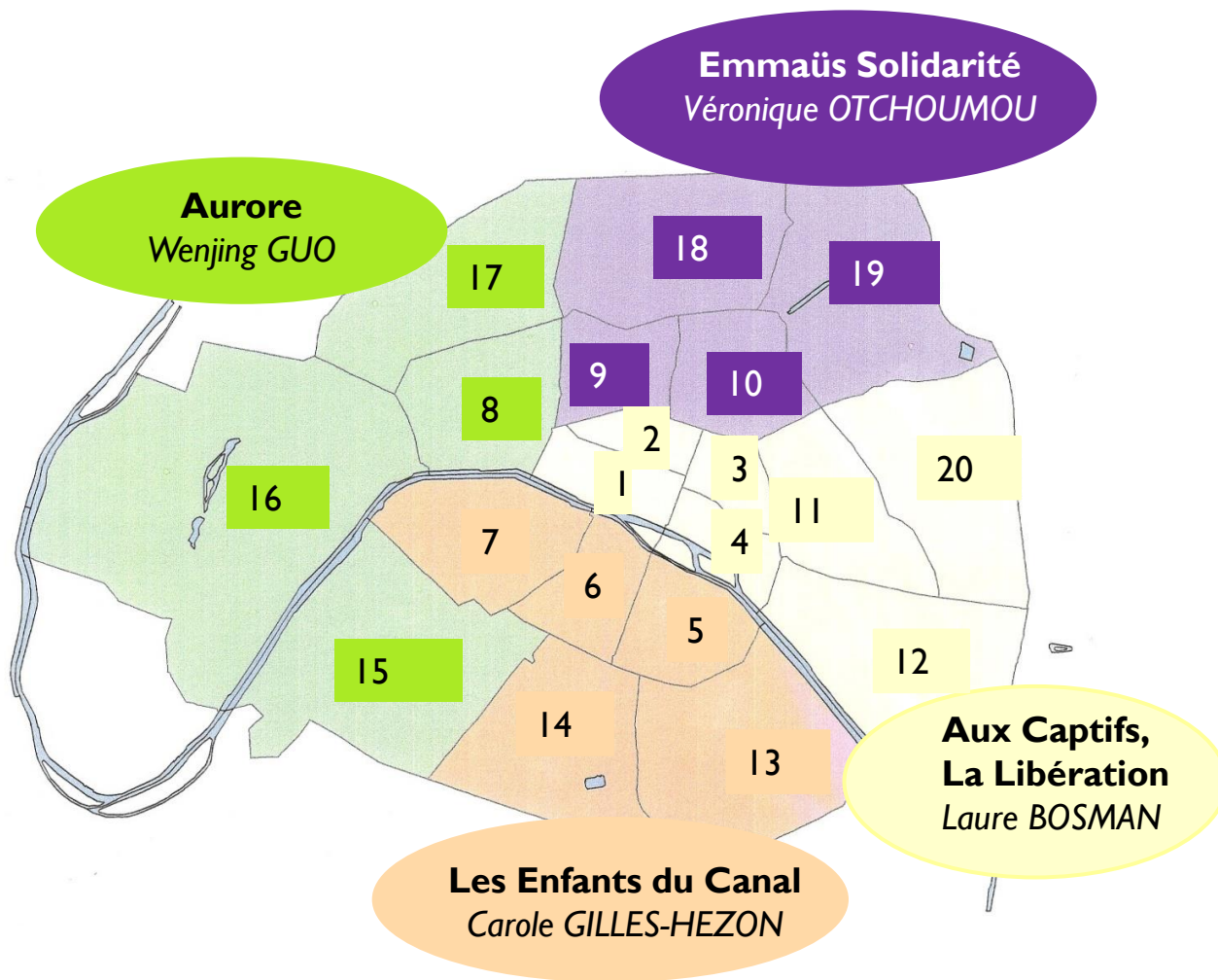
Maraudes spécialisées

- * Réseau Souffrance et Précarité
- * Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
- * Bociek
- * Aurore Itinérance Jeunes
- * Coup de main (familles roumaines)

Maraudes bénévoles

- * Protection Civile de Paris
- * Restos du Cœur
- * Croix-Rouge Française
- * Secours Catholique
- * Secours Populaire
- * La Chorba
- * Ordre de Malte
- * Maraudes paroissiales

La coordination des maraudes parisiennes



Missions :

- Garantir la présence d'équipes de maraudes auprès de toutes les personnes en situation de rue et optimiser leur répartition géographique et temporelle;
- Accompagner les pratiques des maraudes en favorisant les échanges d'expériences et en valorisant la complémentarité de leurs actions;
- Faciliter la résolution de situations complexes et soutenir la continuité des parcours d'accompagnement des personnes, en lien avec les structures sociales et médicales du territoire.

L'accueil et l'orientation : les dispositifs de la Ville de Paris

PSA

Permanences Sociales d'Accueil

Missions : Accueil du public SDF régulier, orientation, domiciliation, accompagnement social, accès aux droits.

3 PSA :

- * Belleville (jeunes)
- * Gauthey (familles/femmes)
- * Bastille (hommes isolés)

ESI

Espaces Solidarité Insertion

Missions : Accueil inconditionnel en journée, douches, lessives, prestations paramédicales...

15 ESI – exemples :

- * ESI Agora: 1^{er} arrondissement
- * ESI Familles : 15^{ème} arrondissement
- * ESI Halte Femmes : 12^{ème} arrondissement



Sur le 11^{ème} arrondissement :

Aide médicale et accès aux soins

Centres de santé

Consultations sans avance de frais, gratuites pour les bénéficiaires de l'AME et de la CMU.

12 Centre de santé Fournier

44-50, rue Pétion (11^e)

Métro : Voltaire

Tél. : 01.84.17.11.00

Ouvert du lundi au vendredi (8h-19h)

13 CASO Médecins du Monde

62bis, avenue Parmentier

Métro : Parmentier ou Saint-Ambroise

Tél. : 01.43.14.81.81

Ouvert du lundi au vendredi (sauf jeudi) de 9h à 12h, se présenter à 8h pour prendre un ticket.

14 Hôpital Saint-Antoine

184, rue du Faubourg Saint-Antoine (12^e)

Métro : Faidherbe-Chaligny

Tél : 01.49.28.20.00

Une personne en détresse me demande de l'aide ?

Si elle le souhaite, je peux appeler le 115, numéro gratuit et accessible 7j/7 et 24h/24.

Si je constate une urgence médicale, je peux appeler le 15 (SAMU) ou le 18 (pompiers).

→ Le premier pas pour aider une personne à la rue est de discuter avec elle pour connaître ses besoins et ses envies. Si je repère une personne en détresse, je lui propose mon aide avant d'agir et je ne prends aucune initiative sans son accord.

Pour toutes les informations sur les dispositifs des autres arrondissements, vous pouvez vous référer au **Guide «Solidarité à Paris»** :

- disponible gratuitement dans les mairies et les équipements municipaux ;
- téléchargeable sur le site internet de la Ville de Paris.

Localisation



LA MAIRIE ET LES
CONSEILS DE QUARTIER
DU 11^E S'ENGAGENT !

QUE PUIS-JE
FAIRE POUR
AIDER
UNE PERSONNE
EN SITUATION
D'EXCLUSION
SOCIALE ?

Informations pratiques
pour orienter les personnes en grande
précarité vers les dispositifs solidaires
et de lutte contre l'exclusion

Informations mairie du 11^e - 12, place Léon Blum - 75011 Paris
métro Voltaire - Tél. 01 53 27 11 11
www.mairie11.paris.fr Suivez-nous sur et

Sur le 11^{ème} arrondissement :

Les habitants et les citoyens sont un relais essentiel dans le signalement des personnes en situation d'exclusion sociale.

Accueils en journée

Accueils de jour

Écoute, accueil, accompagnement dans les démarches pour personnes dans le besoin.

1 Secours Populaire

21, rue du Chemin-Vert (11^e)
Métro : Bréguet-Sabin
Tél. : 01.43.38.78.29

Ouvert : lundi (14h-17h), mardi et mercredi (9h-11h30), jeudi (14h-17h/19h30-21h30).

→ Proposition d'accompagnement social. Après évaluation (sur rdv), distribution de cartes pour accéder au libre-service (nourriture...)

Les Petits Cafés

Lieux d'accueil le matin, pour partager une boisson chaude.

2 Sainte Marguerite

40, rue Saint Bernard (11^e)
Métro : Charonne

Ouvert : mardi et jeudi de 6h30 à 8h

3 Saint-Ambroise

1, rue Lacharrière (11^e)
Métro : Saint-Ambroise

Ouvert : lundi, mercredi et vendredi de 7h à 8h

4 Saint-Joseph

4, rue Darboy (11^e)
Métro : Goncourt

Ouvert : dimanche de 6h30 à 9h30

Demandes spécifiques

Se restaurer

5 Restaurant solidaire Chanzy

Repas chauds le soir, du lundi au samedi.

6, rue de Chanzy (11^e) – Métro : Faidherbe-Chaligny

→ Pour y accéder, les usagers doivent être munis d'une carte d'accès délivrée par un des partenaires du dispositif (services sociaux, permanences sociales d'accueil, espaces solidarité insertion, associations et maraudes).

6 Restos du cœur

Repas chauds, en libre accès.

16-18, bd Richard Lenoir (11^e) et place de la République, le mardi, jeudi et samedi (à partir de 20h).

En hiver, distribution 3-5, passage Cesselin du lundi au jeudi (13h-16h), sur inscription et selon ressources.

7 Sœurs missionnaires de la charité

Repas complet, servi tous les jours sauf le jeudi de 9h à 11h

60, rue de la Folie-Méricourt (11^e)

Métro : Oberkampf ou Parmentier

Se laver

8 Bains-douches Oberkampf

42, rue Oberkampf (11^e) – Métro : Oberkampf
Tél. 01.47.00.57.35

Accès gratuit. Ouvert le jeudi (12h-17h30), le vendredi et samedi (8h-17h30), le dimanche (8h-11h30).

Bagagerie / Laverie

8 Bagagerie Onze Mille potes

42, rue Oberkampf (11^e) – Métro : Oberkampf

Mail : onze mille potes@gmail.com et Tél. : 01.43.57.83.68

Accès gratuit. Ouvert le jeudi (12h-17h30), le vendredi et samedi (8h-17h30), le dimanche (8h-11h30).

→ Pour y accéder, les usagers doivent être orientés par un des partenaires du dispositif : permanences sociales d'accueil Équipe de rue Charonne, Équipes Saint-Vincent, Mission Sdf de Médecins du Monde, Petits cafés St-Ambroise, St-Joseph et Ste-Marguerite.

Vestiaire

9 Vestiboutique Secours Populaire

Vêtements à prix modique

50, rue du Faubourg du Temple au fond de la cour (11^e)

Métro : Goncourt

Tél. : 01.43.38.13.16

Mardi de 13h15 à 19h. Accessible sur carte d'accès délivrée par le Secours Populaire.

Suivi social et informations sur les droits

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Service social à destination des personnes hébergées ou logées dans l'arrondissement.

10 Section du CASVP

130 avenue Ledru-Rollin – Métro : Ledru-Rollin

Tél. : 01.53.36.51.00

Ouvert du lundi au vendredi (8h30-17h)

Permanences Sociales d'Accueil (PSA)

Accueil, orientation et suivi social des personnes à la rue en situation régulière, domiciliation. Ouvertes du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

PSA Bastille

5, rue Lacuée (12^e)

Tél. : 01.53.46.15.00

Public : hommes isolés de plus de 25 ans.

PSA Gauthey

39, rue Gauthey (17^e)

Tél. : 01.55.28.86.10

Public : familles, couples et femmes isolées de plus de 25 ans.

PSA Belleville

212, rue de Belleville (20^e)

Tél. : 01.40.33.31.88

Public : 18-24 ans, célibataires et sans enfant.

Mission locale

Aide aux démarches à destination des 16-25 ans en recherche d'emploi et en insertion professionnelles.

11 Site Paris Centre

155, rue de Charonne (11^e) – Métro : Charonne

Tel. : 01.44.85.20.50

Les actions contre la Grande Exclusion à Paris et sur le 11^{ème} arrondissement

- ▶ Février 2015 : signature du Pacte de Lutte contre la Grande Exclusion par la Ville de Paris, l'Etat, les associations, les entreprises, l'APHP, la CPAM et la CAF.
- ▶ Sur le 11^{ème} :
 - ▶ existence d'une coordination des maraudes traitant des situations complexes de personnes à la rue et
 - ▶ Existence d'une coordination Mairie du 11^{ème}/FNARS-IDF réunissant l'ensemble des acteurs travaillant à la réinsertion des personnes en situation d'exclusion.
- ▶ Soutien et appui aux initiatives locales

■ Comment associer les habitants/citoyens au travail mené

L'habitant est directement concerné par la problématique des sans-abri : les conseils de quartier constituent des espaces de discussion qui peuvent mobiliser d'autres forces et apporter d'autres réponses au sans-abrisme.

- ▶ Informer et communiquer auprès des conseils de quartier concernant les dispositifs et structures d'aide aux sans-abri sur le 11^{ème} arrondissement
- ▶ S'investir dans des associations intervenant auprès des sans-abri.
- ▶ Favoriser le dialogue entre conseils de quartier et structures d'accueil du public. Exemple : organiser la visite d'accueils de jour et/ou centres d'hébergement.
- ▶ Monter des projets solidaires avec l'appui de la mairie. Exemple : collecte de vêtements, braderie, repas festifs solidaire, vide-grenier, travailler sur un projet de jardin d'insertion et partagé entre habitants et association accompagnant des sans-abri...
- ▶ Diffuser des outils expliquant les dispositifs et les numéros utiles. Exemple : flyer mairie/FNARS-IdF.

Ces rencontres contribuent à changer le regard des citoyens sur les sans-abri et promouvoir la notion du « vivre ensemble ».

Echanges Questions/Réponses

